



## Que peuvent faire les associé

Par **fredfred\_old**, le **11/06/2007 à 19:43**

Je souhaite créer une societe avec deux amis  
Quelle parts puis je leur donner sans prendre aucun risque ?  
A partir de quel pourcentage ont ils des pouvoir ?  
Et lesquels ?  
merci de vos reponses

Par **Christelle\_old**, le **12/06/2007 à 01:56**

Bonjour,  
Il faudrait être plus précis. Quel type de société est-ce ?  
De plus le pourcentage de part dépend de leurs apports... Ce n'est pas à vous de décider ce que vous leur donner.

Par **fredfred\_old**, le **12/06/2007 à 11:53**

Oui excusez moi j'ai mal posé ma question et je m'en excuse,  
Quels apports puis-je accepter de mes associés pour ne pas prendre de risque qu'il récupère la société ou je serais en majorité niveau parts sociales de la S.A.R.L.  
A partir de quel pourcentage ont ils des pouvoir ?  
Et lesquels ?  
Merci à vous

Par **Christelle\_old**, le **12/06/2007 à 15:22**

Bonjour,  
Si vous voulez être tranquille, garder 50% des parts.